



MORLAAS INFO COVID-19 - #4

La lettre d'information de la commune du vendredi 17 avril 2020

Réouverture des marchés du vendredi et du samedi

Suite à de nombreuses demandes de la part des producteurs exposants et des clients réguliers du marché hebdomadaire du samedi matin, une dérogation a été obtenue auprès de la préfecture en vue de sa réouverture.

Samedi 11 avril, l'ensemble des producteurs et utilisateurs ont été très satisfaits de cette réouverture et ont tous fait preuve de civisme. L'ensemble des consignes et recommandations préconisées par la préfecture ont été strictement respectées.

Forts de cette expérience, une nouvelle dérogation a été demandée afin de rouvrir aussi le marché du vendredi par quinzaine, et ce à partir du vendredi 24 avril. Cette démarche s'inscrit pour répondre au besoin d'approvisionnement pour assurer l'alimentation de nos concitoyens et le soutien nécessaire à nos producteurs locaux.

Il est rappelé aux personnes qui souhaitent s'y rendre de se munir obligatoirement d'une attestation dérogatoire de déplacement et dans la mesure du possible de porter un masque.

METTEZ VOS MASQUES ET PENSEZ A VOS ATTESTATIONS !

Les masques : comment en fabriquer ?

Dans cette période de crise sanitaire et de confinement, la pénurie de certains matériels de protection devient prégnante et toute initiative solidaire doit être encouragée.

De nombreuses personnes cherchent à fabriquer leurs propres masques. Voici les liens pour trouver informations nécessaires à leur confection :

- Le plus simple, le masque en papier qui consiste àagrafer 2 élastiques sur une serviette en papier pliée en accordéon, sur proposition de M. Moulié :
<http://la-maison-du-consommateur.over-blog.fr/2020/04/fabriquer-un-masque-de-protection.html>
- Les masques proposés et validés par l'AFNOR ; les modèles sont à télécharger sur leur site :
<https://telechargement-afnor.com/masques-barrieres>
- Le masque proposé par le CHU de Grenoble ; plusieurs sites proposent le tuto en téléchargement.

Des informations complémentaires (patrons, tutoriels, normes) sont disponibles sur le site internet de la ville de Morlaàs : www.mairie-morlaas.fr

À VOS MACHINES !

Ainsi, **un collectif de couturières et « petites mains » morlanaïses se coordonne** et s'organise pour la fabrication de masques "grand public" selon les normes AFNOR en vigueur (mais aussi de sur-blouses destinées au personnel soignant).

Dans la limite des capacités de réalisation par les bénévoles, ces masques seront dans un premier temps mis à disposition des différentes structures à caractère social de la commune et des personnes vulnérables. Cela complètera l'offre à plus grande échelle impulsée par la Mairie et la Communauté de Communes Nord-Est Béarn.

Afin de pouvoir répondre au mieux à la demande, **nous sollicitons toutes les personnes susceptibles d'aider à la réalisation de ces masques à se joindre à ce collectif** en contactant Mme Ségot 06 33 82 54 92 ou Mme Etcheverry au 06 01 96 52 92.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre précieuse collaboration dans l'intérêt de tous.

Service cartes d'identité et passeports

Le service cartes d'identité et passeports de la mairie de Morlaàs est fermé au public.

Si vous avez reçu un SMS indiquant que votre pièce d'identité est disponible, ne vous affolez pas ! Le délai habituel de 3 mois pour venir les récupérer sera prolonger. Vous serez informés directement par les services de l'Etat ou la mairie du nouveau délai.

Nous vous tiendrons aussi informés de la réouverture du service pour le dépôt des dossiers.

Une priorité : lutter contre les violences conjugales

Malheureusement, la période de confinement que nous vivons actuellement est propice à une recrudescence des violences conjugales. La prise en charge et l'accompagnement de ces victimes, essentiellement des femmes, est une priorité du Gouvernement. Les services d'État et les acteurs de terrain sont pleinement mobilisés et assurent la continuité de leurs missions de lutte contre les violences conjugales. Les mairies sont au centre de la diffusion de cette information.

Si vous êtes victime ou témoin de telles violences, vous pouvez **contacter le 17 ou le 112 par téléphone, le 114 par SMS**. Pour en parler ou s'informer : le 3919 et plusieurs associations locales sont disponibles par téléphone (coordonnées complètes sur notre site internet).

Les pharmacies constituent un relais et ont déjà été sensibilisées par les forces de l'ordre.

Continuité des services municipaux

Même en cette période de confinement, les réunions pour la continuité du service public se tiennent en visioconférence. Ainsi se sont tenues hier les réunions du Comité Technique et du Comité Hygiène et Sécurité des Conditions de Travail de la mairie et du CCAS de Morlaàs. Les représentants du personnel ont été consulté. A été abordée la continuité des services (accueil téléphonique, accueil des enfants des soignants, veille auprès des personnes âgées, police municipale, marchés, entretien de la ville). Un point précis a été fait sur le Covid-19 avec un inventaire des stocks et un compte-rendu sur ce qui s'est passé.

Les services de la mairie préparent l'échéance du 11 mai en réfléchissant et en essayant d'anticiper au mieux la situation.

Cérémonies commémoratives

Toutes les cérémonies sont suspendues jusqu'au 11 mai, tout comme les dépôts de gerbe.

Le pavoisement de la mairie sera réalisé à l'occasion de la cérémonie de la déportation et de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir cette lettre d'information par mail en laissant vos coordonnées à contact@mairie-morlaas.fr ou en vous inscrivant par le formulaire sur le site internet de la mairie.

Portez-vous bien !

Le mot d'ordre d'actualité : gardez vos distances et restez chez vous !

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades